


5.00 crédits	15.0 h	Q2
--------------	--------	----

Enseignants	Kerres Patricia ;
Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Thèmes abordés	<ul style="list-style-type: none"> · Analyse contrastive et interprétation de différents codes déontologiques nationaux (associations professionnelles, chambres nationales, syndicats nationaux, etc.) et règlements d'ordre intérieur (bureaux et agences de traduction) · Simulation de situations potentiellement problématiques en matière de déontologie (intégrité, probité, fidélité, secret professionnel, législation, donneurs d'ouvrage, traducteurs, bonne conduite, propriété intellectuelle, droits d'auteurs, etc.)
Acquis d'apprentissage	<p>A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de :</p> <p>Contribution de l'unité d'enseignement au référentiel AA du programme</p> <p>Eu égard au référentiel d'AA du Master en traduction, cette unité d'enseignement contribue au développement et à l'acquisition des AA suivants :</p> <p>6.1, 6.2, 6.3 7.1, 7.2, 7.3, 7.4 8.1, 8.3, 8.4, 8.5</p> <p>1 Les Acquis d'Apprentissage spécifiques au terme de l'unité d'enseignement</p> <p>À la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de :</p> <ul style="list-style-type: none"> · analyser et interpréter les codes déontologiques, règlements d'ordre intérieur et autres dispositions internes du cadre professionnel dans lequel il se situe ; · interagir avec les différents acteurs intervenant dans le processus de traduction, de la demande/l'appel d'offre à la clôture du projet de traduction, selon les règles en vigueur dans la profession ; · s'informer sur les évolutions en matière de déontologie et s'y adapter.
Modes d'évaluation des acquis des étudiants	<p>Évaluation continue certificative du travail de l'étudiant au cours du quadrimestre : recension de textes, comparaison de codes, analyse de cas.</p> <p>Session d'août : travail à remettre.</p>
Méthodes d'enseignement	Présentiel obligatoire en salle PC.
Contenu	<p>Cette UE proposera aux étudiants une analyse contrastive de différents codes déontologiques en vigueur dans les principaux pays de la Francophonie et du monde sur le marché desquels la traduction représente un volume d'affaires important (notamment la Belgique, la France, la Suisse et le Canada). Elle approchera également les règlements d'ordre intérieur de l'une ou l'autre grande agence de traduction.</p> <p>Elle offrira enfin l'occasion aux participants de se positionner face à des situations potentiellement problématiques en matière de déontologie (intégrité, probité, fidélité, secret professionnel, législation, donneurs d'ouvrage, traducteurs, propriété intellectuelle, droits d'auteurs, etc.)</p>
Ressources en ligne	<p>Code de déontologie de la CBTI : https://www.cbti-bkvt.org/fr/publications/code-of-conduct</p> <p>Code de déontologie de la SFT : https://www.sft.fr/code-de-deontologie-des-traducteurs-et-interpretes.html</p> <p>Code de déontologie du CGRA : https://www.cgra.be/sites/default/files/brochures/2011-02-11_brochure_deontologie-interpretation_fr_2.pdf</p> <p>Code de déontologie des interprètes des NU : https://www.irmct.org/sites/default/files/documents/171102-mict-20-code-de-d%C3%A9ontologie-des-interpr%C3%A8tes-et-des-raducteurs.pdf</p>
Bibliographie	/
Autres infos	/

Faculté ou entité en charge:	LSTI
------------------------------	------

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Master [120] en traduction	TRAD2M	5		
Master [120] en langues et lettres françaises et romanes, orientation français langue étrangère	FLE2M	5		